

CHRONIQUES ALTERNATIVES INTERNATIONALES

Question d'indépendance

Rony Brauman

2005

Alternatives Internationales, n°20, janvier, 2005.

Le *Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires* (CRASH) a été créé par Médecins sans frontières en 1999. Sa vocation : stimuler la réflexion critique sur les pratiques de l'association afin d'en améliorer l'action.

Le Crash réalise des études et analyses portant sur l'action de MSF dans son environnement immédiat. Elaborées à partir des cadres et de l'expérience de l'association, ces textes ne représentent pas la « ligne du parti » MSF, pas plus qu'ils ne cherchent à défendre une conception du « vrai humanitaire ». Leur ambition est au contraire de contribuer au débat sur les enjeux, contraintes, limites – et par conséquent dilemmes – de l'action humanitaire. Les critiques, remarques et suggestions sont plus que bienvenues, elles sont attendues.

The *Centre de reflexion sur l'action et les savoirs humanitaires* (CRASH) was created by Médecins Sans Frontières in 1999. Its objective is to encourage debate and critical reflexion on the humanitarian practices of the association.

The Crash carries out in-depth studies and analyses of MSF's activities. This work is based on the framework and experience of the association. In no way, however, do these texts lay down the 'MSF party line', nor do they seek to defend the idea of 'true humanitarianism'. On the contrary, the objective is to contribute to debate on the challenges, constraints and limits –as well as the subsequent dilemmas- of humanitarian action. Any criticisms, remarks or suggestions are most welcome.

Question d'indépendance

Rony Brauman

En décembre dernier, suite aux violences mettant aux prises forces françaises et ivoiriennes, plusieurs ONG, dont la britannique Save the Children Fund (SCF), une des très grandes associations internationales, décidaient de quitter la Côte d'Ivoire. D'autres s'estimaient au contraire en mesure de maintenir une présence active. Motivé par des considérations de sécurité, ce retrait pourrait donc n'être qu'un détail regrettable dans un tableau d'ensemble qui ne présente par ailleurs que de bien sombres perspectives. Pourtant, si cette décision et les explications qui l'accompagnent¹ méritent qu'on s'y arrête, c'est parce qu'elles signalent une évolution significative des relations entre ONU et ONG.

Dans les années 90, celles de la multiplication des interventions de « maintien » et d'« imposition de la paix », la plupart des ONG se percevaient comme parties prenantes à ces opérations. Elles fondaient sur leur identification aux buts de l'ONU – paix et prospérité des nations et des peuples – une identité de vues avec l'ONU sur les terrains de crises et de conflits. L'évidence de cette croyance semblait devoir résister à tous les démentis que la réalité lui infligea dès 1993 avec le fiasco somalien. C'est en son nom, par exemple, que la plupart d'entre elles acceptèrent en 2002 la mise en place d'un blocus total dans le sud de l'Angola. Décidé par le gouvernement et entériné par l'ONU, celui-ci visait à réduire les dernières forces de l'UNITA, provoquant une famine qui décima la population civile se trouvant sous le contrôle des rebelles. L'organisation internationale nia publiquement l'existence de cette famine, afin de conforter sa position de médiateur du processus de paix. Ce paradoxe n'avait alors pas choqué grand monde, y compris parmi les ONG. MSF se retrouva seule à intervenir (avec le feu vert du gouvernement d'ailleurs) et fut vertement critiquée par l'ONU pour avoir attiré l'attention sur cette situation. Pour limitée qu'il soit au cercle des ONG, le débat réactivé par SCF à l'occasion de son retrait de Côte d'Ivoire indique une évolution salutaire.

Rappelons à ce stade la mission confiée aux 6000 soldats de l'opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) : assister le gouvernement dans la mise en œuvre du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion des combattants ; protéger le personnel de l'ONU et « contribuer à assurer, en coordination avec les autorités ivoiriennes, la sécurité des membres du gouvernement » ; aider le gouvernement à préparer « des consultations électorales libres » et à rétablir « l'autorité de l'Etat et du système judiciaire » ainsi qu'une présence policière civile partout dans le pays. Les 5500 hommes des forces françaises de l'opération Licorne sont, entre autres, chargés de soutenir l'ONUCI par « tous les moyens nécessaires ». Forte de toutes ces prérogatives, l'ONUCI doit enfin « faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire ». Qu'est-ce qui distingue une telle mission d'un protectorat ? Peut-être l'incapacité à tenir ses promesses.

Quoiqu'il en soit, être associé à ce dispositif par le truchement des structures de « coordination humanitaire » onusiennes, c'est donner prise aux accusations de politisation et de dissimulation d'objectifs, activer la méfiance. Comment imaginer qu'il puisse en aller autrement ? Si les ONG se reconnaissent toujours dans l'idéal de l'ONU, un nombre croissant d'entre elles finissent par s'apercevoir qu'elles ne peuvent traduire cette communauté de vues en coopération concrète sous peine de perdre leur capacité d'action. L'ONU, de son côté, a tout à gagner à se recentrer sur des

¹ *Ivory Coast is a case of too much U.N. coordination*, Anna Jefferys and Toby Porter, 26 nov 2004, www.alertnet.org

objectifs tenables, et à accepter enfin que ses alliés ONG ne soient pas nécessairement des partenaires.